



COMPTE RENDU DE SEANCE VENDREDI 22 JANVIER 2021

Présents : CHAMPEIX V. - COUHERT C. - CREPET G. - CHATTARD A. - DAURELLE V. - DEBARD V. - MASSACRIER A. - SAMSON A. - VIALLARD D.

Absents : - FOUGEROUSE L

Secrétaire : CREPET G.

PV DU 10 NOVELVRE 2020 APPROUVE (10 MEMBRES)

* **OBJET : DELIBERATION INSTAURANT LE COMPTE EPARGNE TEMPS**

A la demande d'un agent, la commune décide d'effectuer l'instauration d'un compte épargne temps destiné à comptabiliser les jours de congés non pris à la fin de l'année.

Le nombre total de jours inscrits dans le compte épargne temps ne peut excéder 60 et l'agent doit prendre au minimum 20 jours de congés annuel (proratisés pour les agents à temps partiel), et ne peut donc demander à inscrire dans son compte épargne temps que 5 jours maximum chaque année.

Après en avoir délibéré le conseil se déclare favorable à l'instauration de ce C.E.T. dans la commune,

Approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire étant chargé de signer la délibération adéquate.

* **OBJET : CONDITIONS DE MISE EN SERVICE ET DE COUPURE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC.**

Suite à un rapport du S.I.E.G. (Syndicat intercommunal d'Electricité et du Gaz) qui est en charge de l'entretien de notre éclairage Public, il apparait que notre parc qui compte 53 luminaires est vieillissant et énergivore.

Il nous conseille donc de procéder au remplacement de la totalité des ampoules par des ampoules L.E.D. beaucoup moins énergivores et avec lesquelles on a aussi la possibilité de varier l'intensité lumineuse au cours de la nuit évitant ainsi l'extinction totale des lumières.

Un chiffrage prévisionnel a été fait pour un montant de 32 000 € pris en charge à 50 % par le SIEG.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de mandater le SIEG pour nous établir un devis détaillé de l'ensemble des travaux à réaliser. Il faudra aussi profiter de l'occasion pour réfléchir à l'implantation de nouveaux luminaires ou à l'enlèvement de certains estimés inutiles.

10 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

Monsieur le Maire est chargé de signer la délibération à adresser au SIEG.

Informations

Réunions :

Réunion de la CCID (commission communale des impôts directs) le 17/02/2021 à 10H.
Prochain conseil municipal : le 05/03/2021 à 20 h.30 (vote du compte administratif 2020)

Préparation du Budget 2021 :

Lorsque le compte administratif 2020 aura été voté il faudra procéder à l'élaboration et au vote du Budget 2021.

Un prévisionnel des investissements étudiés a été présenté, qui sont les suivants :

- * Réalisation d'une aire de Jeu (style City-stade) pour un montant de 53 500 € TTC
- * Ravalement de la façade de l'Eglise pour 74 640 € TTC
- * Voirie communale pour 24 000 € TTC
- * Voirie forestière pour 4 600 € TTC
- * Eclairage Public pour 38 400 € TTC

Pour tous ces investissements des subventions ont été demandés aux différents organismes (Etat, Région, Département) pour un montant global de 106 800 €.

Lors de la prochaine réunion, après le vote du compte administratif 2020 et en fonction des subventions accordées, le conseil délibérera sur les investissements à inscrire au Budget 2021.